

A.A.P.P.M.A.
« LA TRUITE »
CHATEAUNEUF LES
BAINS

COMPTE RENDU DE REUNION

AG 2014
07/03/2015

REUNION DU 07 MARS 2015

DEJEUNER DU BUREAU A 12 H

➤ Le bureau se retrouve et déjeune au restaurant l'Escale à Châteauneuf les bains afin de mettre en place les thèmes abordés lors de l'assemblée générale de l'après midi.

ASSEMBLEE GENERALE A 14 HEURES 30

➤ 54 sociétaires de notre aappma sont présent pour l'assemblée générale

➤ Dominique Regnat président de l'aappma débute la réunion à 14h30 par un message d'accueil à l'égard de tous

1-Compte d'exploitation 2014 :

Montant total des recettes :26553.87€
Montant total des dépenses :22697.41€
Solde exercice 2014 :3846.56€

Situation de trésorerie au 31/12/2014:	
Caisse	
Banque Postale	206,26€
Livret	24243,54€

2-Renouvellement du PDPG :

En ce début d'année 2015, le Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles se voit réactualiser. Nous passons d'un contexte avec 27% de perturbations à un contexte conforme à hauteur de 11.8% de perturbations. La gestion préconisée se devra être patrimoniale.

3-Moulin du Coin, ça continue

Le 7 janvier 2015 Nous apprenons que le Tribunal Administratif a rejeté la demande d'annulation de l'ARP. Le projet de Microcentrale n'est donc pas terminé. Le président propose aux sociétaires la mise au vote d'une motion invitant à la poursuite de la procédure juridique en partenariat avec la fédération de pêche du Puy de Dome .Cette motion est adoptée à l'unanimité.

4-Prolongation de la continuité écologique/Ruisseau de Cube :

Faisant suite à la création d'un nouveau linéaire sur le cube, l'accessibilité du ruisseau reste encore très difficile au niveau de l'usine et son amont. Des solutions sont actuellement à l'étude. Le projet sera poursuivi en 2015.

5-Retour sur l'étude « Station pleine nature en Auvergne »

Dans le cadre de la création de station pleine nature sur la région Auvergne. Mr Jean Baptiste Faure a présenté les conclusions de son étude à l'occasion d'une réunion à Menat. Parmi les préconisations, la pêche apparaît comme un axe de développement majeur de la vallée.

6-Projet d'un nouveau parcours sans tuer à Menât

Dans le cadre de la valorisation de notre territoire, l'aappma propose la création d'un nouveau parcours no kill à l'aval du pont routier de Menat. Le bureau après accord des sociétaires travaillera au cours des années à venir à la réalisation de ce projet.

7-Respect des propriétés, des riverains et des autres usagers

Abandon des déchets au bord de la rivière, Non-respect des propriétés et des riverains, Contact difficile avec les autres usagers (canoé, promeneur, etc) sont des pratiques qui deviennent récurrente sur la vallée. Le président alerte l'ensemble de l'auditoire sur la nécessité pour les pêcheurs de faire preuve de plus de respect à l'égard de tous.

8-Garderie

Grace à l'investissement de l'équipe de gardiennage de nombreux contrôles ont été effectués en 2014. Des contrôles qui devraient se densifier encore avec l'arrivée de 2 nouveaux gardes : Mr Francisco et Mr Allegre

9-Alevinage

La planification de l'alevinage au cours de l'année 2015 se fera à la même hauteur que les années précédentes, c'est-à-dire 35 000 prés estivaux

10-Diverses

Le président aborde par la suite et de manière rapide des thématiques diverses s'étalant du retour des baux détenus par la fd63 aux bilans de la participation tout au long de l'année de nos bénévoles à diverses animations.

11-Année d'élection 2015.

L'ensemble des sociétaires se voient informés du renouvellement des conseils d'administration de nos AAPPMAS au cours de l'année 2015. Un appel à candidature est proposé à nos adhérents.

La réunion se clôture au cours d'une séance de questions diverses et l'organisation du traditionnel pot de l'amitié.